

SAINT JEAN DE THOLOME



Bulletin

MUNICIPAL

Hiver 2021-2022



SOMMAIRE

Vie Municipale

3 - 6

Le Mot du Maire	3
Vous allez être recensés en 2022	4
Deux défibrillateurs cardiaques dans la commune	5
Octobre Rose, 100 euros récoltés	6
Les déchets ménagers	6

Vie du Village

7 - 11

Compost, de la pédagogie à l'action	7
La minute citoyenne	8
Commémoration du 11 novembre	9
Vincent Métral, correspondant du Dauphiné Libéré	10
Lou San Diannis - repas des anciens 2021	11
Joseph Gevaux, plus grand Maire de France	11

Vie Scolaire

12 - 13

Les CM1 - CM2 rencontrent Oxalis	12
Un logiciel informatique pour gérer la cantine	13



Vie économique

14 - 15

Institut « O cœur du bien-être »	14 - 15
Marché des Saint-Jean d'ici	15

Vie Intercommunale

16 - 20

Service Petite Enfance de la CC4R	16
Une ludothèque pour tous	17
La déchetterie gère vos déchets	18
Habitat: faites les bons choix de rénovation	19
De nouveaux espaces pour les Tétrasyre du Môle	20

Vie Associative

20 - 26

Première édition du forum des associations	20
Un nouveau comité des fêtes à Saint-Jean	21
Les amis du Pénoulet poursuivent leur action	22
Lou San Diannis	22
Plume et Perce-Neige	23
Solhandisep	23
Oxalis: portrait d'association	24-25
Colo Oxalis 2021	26

Infos pratiques

27 - 28

État civil	27
Infos pratiques	28
Déchetteries	28



LE MOT DU MAIRE



Chères Tholoméennes,
chers Tholoméens,

A l'approche des fêtes de fin d'année, cette période remplie de joie et d'espérance, j'aimerais vous livrer un message positif et optimiste. Mais je dois bien admettre que la réalité du quotidien ne m'y pousse guère.

Depuis des mois, toute notre vie est rythmée par un virus, par des confinements, couvre-feux et autres vaccins, sans que l'on sache combien de temps cette situation va encore durer.

Depuis des mois, nous faisons tout pour préserver la vie. Nous essayons de tout mettre en œuvre pour protéger les plus fragiles en maintenant un semblant de lien social, d'échange. Les associations du village se démènent pour ne pas sombrer dans l'inactivité. Une inactivité dont elles ne sortiront d'ailleurs probablement pas indemnes.

Faire un choix entre contrôler un pass ou annuler un événement qui nous tient à cœur est pour beaucoup un déchirement. Faut-il organiser au risque d'annuler ou ne pas organiser du tout ? A chaque fois, aucune des solutions ne semble bonne, pourtant il faut choisir. On marche constamment sur un fil qui semble susceptible de se rompre à tout moment.

Et à chaque décision il y a les jugements. Vous n'êtes pas vacciné, vous êtes donc complotiste. Vous êtes vacciné, cela fait de vous un mouton. Une association dé-

cide de contrôler le pass à l'entrée de son événement, il est inadmissible de laisser de côté toute une partie de la population. Si elle annule pour ne pas en arriver là, il devient inadmissible de priver tout le monde pour quelques-uns... Les exemples sont nombreux et nous en sommes tous à la fois victimes et auteurs.

Cette période de fêtes de fin d'année doit nous unir. Tous. Face à cette épreuve, nous devons nous serrer les coudes. Nous devons cesser d'ajouter à une situation difficile des tensions inutiles. Nous devons admettre les choix de chacun et les tolérer.

En famille, entre amis, avec nos collègues, les maîtresses de nos enfants, les bénévoles des associations et tous les gens qui nous entourent, nous devons être indulgents. Nous devons faire preuve de bienveillance et, surtout, ne pas nous laisser gagner par l'amertume. Ne pas renier nos convictions, mais laisser les autres libres d'avoir les leurs. La solidarité et l'écoute, c'est tout ce qui nous aidera à sortir de cet interminable tunnel.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, loin de ces tourments et aux côtés de vos proches. Nous espérons bien sûr vous voir le 15 janvier pour la cérémonie des vœux que nous espérons de tout cœur pouvoir organiser cette année.

Prenez soin de vous et de vos proches. Restez unis. Restez confiants.

Le Maire, Sabrina Ancel

★ ★ ★ *Meilleurs vœux* ★ ★ ★

*Madame le Maire, Sabrina Ancel, et le conseil municipal
vous souhaitent une excellente année 2022 et sont heureux
de vous convier à la cérémonie des vœux*

le samedi 15 janvier à 19h00

à la salle de motricité de l'école



VOUS ALLEZ ÊTRE RECENSÉS EN 2022 !



En raison de l'épidémie de Covid-19, l'Enquête de recensement initialement prévue en 2021 a été

exceptionnellement reportée d'une année. À ce titre, elle se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022 dans notre commune. Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

RECENSEMENT, DES DONNÉES UTILES À TOUS

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément à Saint-Jean-de-Tholome.

Les résultats de cette enquête sont ensuite utilisés pour calculer la participation de l'État au budget communal. Le nombre d'habitants recensé permet aussi de déterminer les besoins du territoire en matière services. Ainsi, l'ouverture d'une crèche, le développement de moyens de transport ou encore l'installation d'une pharmacie par exemple, dépendent directement des résultats du recensement.

Par ailleurs, les résultats impactent l'administration du village, car le nombre d'habitants de la commune détermine le nombre d'élus au conseil municipal ainsi que le mode de scrutin.

Enfin, les données recueillies contribuent à l'installation de professionnels dans la commune. En effet, cela leur permet d'obtenir des informations pertinentes sur leurs marchés en donnant accès à des données fines à propos de la population.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

UNE PROCÉDURE SIMPLE ET SÛRE

L'un des deux agents recenseurs recrutés par la mairie se présentera à votre domicile. Muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel, il vous remettra vos codes de connexion pour procéder au recensement en ligne. Il s'agit d'une procédure tout à fait sécurisée et simple à réaliser. Cependant, si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier qu'il reviendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Vos réponses sont strictement confidentielles et les questionnaires ne peuvent être traités que par l'INSEE et de manière totalement anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont nécessaires uniquement pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. En revanche, lors du traitement des questionnaires, ces données ne sont pas enregistrées et ne sont pas conservées dans les bases de données.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Le recensement, c'est simple: Répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Pour plus d'informations sur le recensement, rendez-vous sur : www.le-recensement-et-moi.fr

Sabrina Ancel

VOUS ÊTES ARRIVÉ DANS LA COMMUNE EN 2021, VENEZ NOUS RENCONTRER !

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'arriver dans une nouvelle commune, Mme Le Maire et le conseil municipal vous invitent à faire connaissance : **SAMEDI 5 FÉVRIER 2022 À 10H30, DANS LA SALLE DU CONSEIL**

Nom, prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 E-mail :
 Date d'arrivée à Saint-Jean :
 Nombre de participants à la rencontre :

Pour cela, inscrivez-vous par retour de ce coupon en mairie, par e-mail à mairie@tholome.fr ou par téléphone au 04 50 95 10 38 **au plus tard le 15 janvier 2022.**

DEUX DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES INSTALLÉS DANS LA COMMUNE

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire a l'obligation de mettre en œuvre des dispositifs visant à assurer la sécurité de ses administrés et d'anticiper les dangers. Cela comprend notamment l'accès aux défibrillateurs conçus pour une utilisation par le grand public. Ainsi, il a la responsabilité de mettre en place les dispositifs adaptés et d'en assurer l'entretien, mais aussi d'information du public.

Chiffres clés :

40 000 €

C'est le nombre de personnes victimes chaque année d'un arrêt cardiaque.

25 %

C'est la proportion des arrêts cardiaques se produisant dans les lieux publics.

x 5

C'est l'impact de l'utilisation de défibrillateurs sur les chances de survies des victimes.

LA PETITE HISTOIRE DU DÉFIBRILLATEUR

1970 - Mise au point du premier défibrillateur cardiaque implantable.

Le défibrillateur fait alors une apparition toute relative dans certaines catégories d'établissements recevant du public (ERP), notamment des enceintes sportives et des salles de spectacles.

1989 - Début de l'utilisation de défibrillateurs semi-automatiques par les pompiers.

2007 - Début de l'accès à toute personne non-médecin. Après d'importantes évolutions technologiques permettant d'avoir accès à des appareils faciles d'utilisation et beaucoup plus légers, le Gouvernement autorise l'utilisation des défibrillateurs par toute personne non-médecin.

2018 - Instauration de l'obligation de mise à disposition de défibrillateurs automatiques externes. La loi du 28 juin 2018 instaure l'obligation pour certains ERP de s'équiper d'un défibrillateur automatique visible. Le décret du 19 décembre 2018 précise, quant à lui, la liste des ERP soumis à cette obligation ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. Cette obligation prendra donc

effet au 1^{er} janvier 2020 pour les ERP de classe 1, 2 et 3, au 1^{er} janvier 2021 pour les ERP de classe 4 et au 1^{er} janvier 2022 pour les ERP de classe 5 soumis à l'obligation.

2019 - Précision quant à la signalisation des DAE. L'arrêté du 29 octobre 2019 renforce la loi de 2018 et vient préciser que ces équipements doivent être faciles d'accès et dûment signalés.

EN 2021, SAINT JEAN S'ÉQUIPE

À Saint-Jean, deux établissements gérés par la municipalité sont soumis à cette obligation : l'ensemble école-mairie et l'Auberge du Môle. Ces deux infrastructures étant classées en catégorie 5, l'entrée en vigueur de l'obligation est prévue pour le 1^{er} janvier 2022.



À ce titre, deux équipements ont été commandés, à l'été 2021, pour être installés et fonctionnels à l'horizon 2022. Conformément à la réglementation, les deux DAE installés sont accessibles facilement et visibles grâce à une signalisation adaptée.

Le choix s'est porté sur deux équipements entièrement automatisés pour faciliter l'utilisation. Les deux dispositifs sont également dotés d'électrodes pédiatriques afin d'assurer l'éventuelle prise en charge d'arrêts cardiaques chez des enfants.

Sabrina Ancel



OCTOBRE ROSE, 100 EUROS RÉCOLTÉS



Cette année, le CCAS a décidé de mener une action pour Octobre Rose. De faible envergure compte tenu d'une préparation de dernière minute, cet événement nous aura tout de même permis de récolter 100 €.

Ces fonds ont été reversés à l'association A chacun son Everest qui accompagne les malades pendant leur parcours de guérison.

Un petit bar à ongles a été organisé pour l'occasion, accompagné d'une touche de déco rose bien sûr et surtout de divers supports de prévention. L'année prochaine, le CCAS voit plus grand, probablement avec l'aide du comité des fêtes, pour récolter davantage de fonds. Envie de participer? Les bonnes volontés seront toujours les bienvenues!

Merci aux organisateurs et aux donateurs pour cette première édition.

A l'année prochaine!

Sabrina Ancel

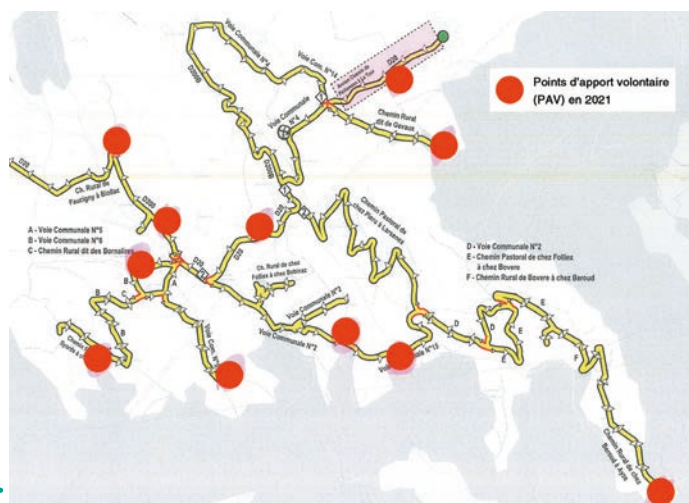
LES DÉCHETS MÉNAGERS

Notre communauté de communes, la CC4R, possède, entre autres, la compétence de gestion des déchets ménagers. Pour faire face à l'augmentation de son coût liée en partie à l'augmentation du volume des déchets, elle se propose d'agir, parmi les moyens dont elle dispose, au niveau de leur collecte.

2 systèmes de collecte cohabitent: la collecte en porte-à-porte (PAP) et la collecte en point d'apport volontaire (PAV).

Et les services techniques de la CC4R ont établi que le coût de la collecte en PAV est plus d'un tiers inférieur à celui de la collecte en PAP. Nous devons donc développer les PAV.

Le plan ci-après nous montre les 11 points d'apport volontaire actuels de notre commune. Ils sont matérialisés par de grands bacs gris roulants, en plastique.



Sous la conduite de la commission urbanisme, nous allons observer si les emplacements choisis sont judicieux et analyser l'implantation de nouveaux points (par exemple Les Ruz, La Cocarde, Larsenex, Bovère, ...). Une fois que l'ensemble des lieux de collecte aura été approuvé, on pourra adjoindre à certains d'entre eux des espaces de tri sélectif (pour le verre et les emballages).

Ensuite ces points seront équipés, avec l'aide de la CC4R, de colonnes enfouies, semi-enfouies ou en surface, pour remplacer nos bacs en plastique.

En attendant nous leur apposerons l'affichette ci-contre qui précise leurs conditions d'utilisation.

Nous reviendrons sur ce sujet important, mais surtout n'oublions pas de contribuer à la diminution des déchets en pratiquant le compostage (voir l'article suivant, *De la pédagogie à l'action*), en achetant nos aliments en vrac, en réduisant notre gaspillage, etc. ...

Toutes vos idées sont les bienvenues!

Gabriel Mossuz



COMPOST, DE LA PÉDAGOGIE À L'ACTION

L'école de Saint Jean de Tholome s'est distinguée comme une pionnière, dans son travail pédagogique pour réduire les déchets alimentaires produits. Cette sensibilisation des enfants fut développée par une action menée de manière concrète dans sa cantine scolaire.

Il est de notoriété publique que les enfants jouent souvent un rôle de moteur lorsqu'il faut changer les habitudes des adultes. C'est certain, ils sont curieux, plus souples, mais surtout ils comprennent très vite: un monde meilleur pour eux, demain, passera nécessairement par une économie intelligente de nos déchets.

Mettre en place un coin de compost semblerait être une initiative élémentaire. Toutefois nous sommes loin de pouvoir affirmer que dans toutes les maisons tholo-méennes on compte un bac de compost ou un espace dédié aux déchets verts et bruns (cela peut aussi bien être un trou, une grosse caisse ou un cadre en bois).

POURQUOI ATTENDRE LE 31 DÉCEMBRE 2023 POUR AGIR? SOYONS PIONNIERS ENCORE UNE FOIS!

À partir de cette date, la loi obligera à réduire significativement nos déchets organiques.

Les collectivités, comme nous le rappelle Monsieur Grégoire Monmirel, responsable du Service déchets de l'intercommunalité, devront proposer une **collecte séparée des bio-déchets**. Pour y répondre, il existe 3 solutions:

- Proposer une collecte en porte à porte des déchets organiques fermentescibles (bio-déchets).
- Proposer une collecte en point d'apport volontaire, comme pour le tri sélectif.
- Proposer des solutions de compostage et accompagner les usagers pour les inciter à collecter séparément les bio-déchets.

En zone rurale, le compost domestique de déchets organiques exclut l'utilisation des produits laitiers ainsi que de n'importe quel produit carné. Ceci pour deux raisons: éviter de très mauvaises odeurs et surtout l'arrivée et la prolifération de toute sorte de rongeurs. Ces déchets organiques devront alors être récoltés ailleurs.

UN BAC DE COMPOST ET SON BIO-SEAU POUR 30 €

Le SIVOM de la Région de Cluses, en partenariat avec la CC4R propose l'achat de composteurs à un tarif de 60 €. Ce dernier est payé à 50 % par la collectivité, et les 30 € restant sont à la charge de l'acheteur. Le composteur a un volume de 450 litres (Il faut envisager 1 m2 plat pour installer la base) et son bio-seau de 10 litres.

COMPOSTER COMME UN MAÎTRE!

La commande d'un bac à compost se fait par un formulaire (voir ci-joint). Madame Marie Baudoin, animatrice du tri du SIVOM, maître composteur et responsable de cette activité ou sa collègue Madame Fadila Bouchama qui peut la remplacer, se déplacent directement chez les usagers pour le monter et expliquer les grands principes de son utilisation. Faire du compost est extrêmement satisfaisant et son utilisation dans nos jardins est une compensation visible depuis le nombre de fleurs jusqu'à la santé générale de nos plantes. Un mauvais compost fait au hasard n'est, en revanche, qu'un tas de déchets organiques pourris. C'est pour cela qu'il ne faut pas hésiter à demander des conseils.

Nos terres à Saint Jean de Tholome sont, la plupart du temps, lourdes, argileuses et ceux et celles qui aiment planter connaissent bien le problème. Mélanger notre terre avec du compost, change sa structure et sa composition donnant plus de facilité à l'activité de jardinage et permettant des cultures plus solides face aux insectes ravageurs.

Faisons un vœu pour 2022: un compost dans chaque maison de Saint Jean de Tholome!

Pelagia Casassus





LA MINUTE CITOYENNE

VITESSE ET NON-RESPECT DES RÈGLES, SOYONS VIGILANTS

Plus d'habitants dans le village, c'est aussi plus de véhicules sur les routes, plus de piétons, de cyclistes et d'enfants qui jouent. Plus de dangers aussi. Pourtant, nous pouvons tous agir pour limiter ces dangers. Comment ? En agissant simplement devant chez les autres comme nous aimerions qu'ils agissent devant chez nous.

De nombreux Tholoméens nous interpellent pour nous signaler que les voitures roulent trop vite dans leur hameau. À Savernaz, bien sûr, où plusieurs aménagements ont été testés, mais aussi à Bovère, où certains week-ends les véhicules passent par centaines. Bon nombre de hameaux ne sont pas en reste avec les problèmes de vitesse : Chez Pierru, La Fléchère, La Biollaz ou encore Romblaz pour n'en citer que quelques-uns, ne sont pas épargnés.

Si en principe en dehors des limites "urbaines" la vitesse est limitée à 80 km, nous vous incitons vivement modérer votre allure.

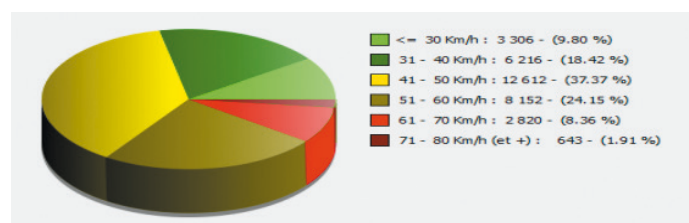
Nous invitons également tout un chacun à respecter la signalisation, qu'il s'agisse d'un *Stop*, d'un *Cédez le passage* ou d'un *Interdit sauf riverains*. Si cela peut paraître évident à certains, ce sont pourtant des problématiques régulièrement remontées dans nos services.

Nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun afin que tout le monde puisse circuler sereinement sur nos routes, été comme hiver.

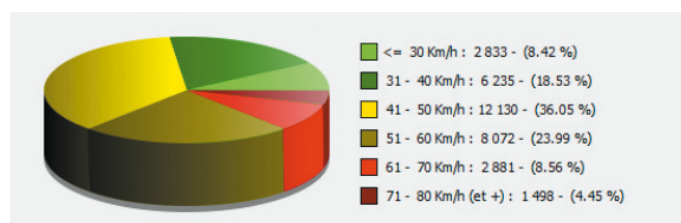
Synthèses des données de vitesse à Savernaz obtenues à l'aide du radar pédagogique.

Avec écluse décalée en bas du hameau - du 3 mai au 21 juillet 2021

Véhicules entrants dans le hameau (direction La Tour > Saint Jean)

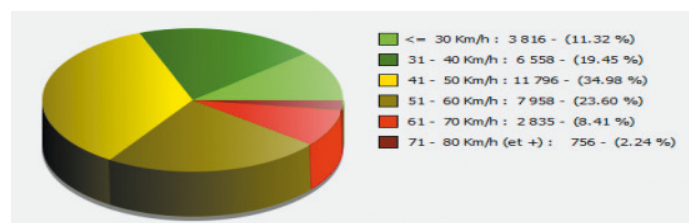


Véhicules sortants du hameau (direction Saint Jean > La Tour)

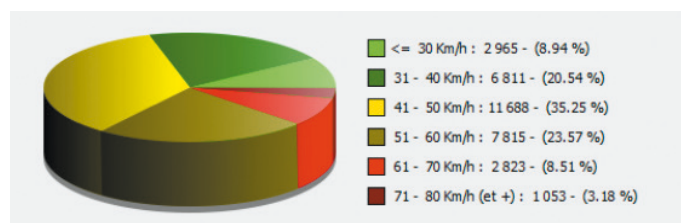


Avec écluses centrales en haut et en bas du hameau. Écluse du bas - du 21 juillet au 6 octobre 2021

Véhicules entrants dans le hameau (direction La Tour > Saint Jean)

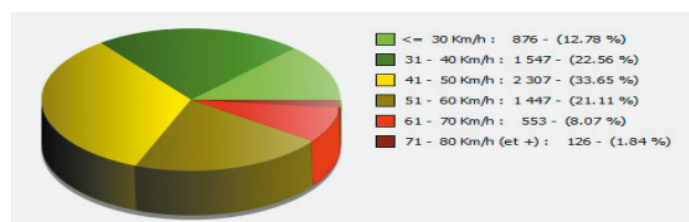


Véhicules sortants du hameau (direction Saint Jean > La Tour)

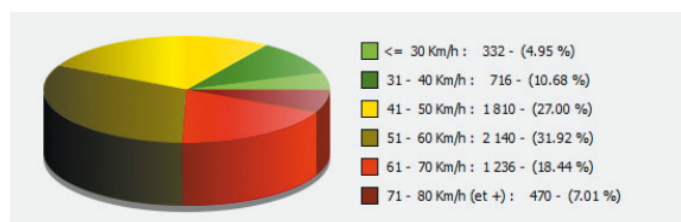


Écluse du haut - du 7 au 23 octobre 2021

Véhicules entrants dans le hameau (direction Saint Jean > La Tour)



Véhicules sortants du hameau (direction La Tour > Saint Jean)



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Des jeunes du collège et du lycée ont lu quelques textes et lettres issus du patrimoine de la grande guerre. Ces textes ont accompagné le discours de Madame le Maire.

Les enfants de la classe de CM1 CM2 ont chanté les Allobroges et la Marseillaise.

Nous saluons aussi notre nouveau porte-drapeau: Jean-François Le-moine.

Un verre de l'amitié nous a permis de prolonger ce temps.

« **Commémorer** un souvenir permet de savoir d'où l'on vient, pourquoi en est-on arrivé là et comment ne plus y retourner » dit l'écrivain Serge Zeller.

Comment ne pas espérer, en voyant tous les enfants présents à la commémoration, que ce rassemblement soit l'espoir d'un « plus jamais ».

La covid nous a beaucoup replié sur nous-même. Cette commémoration doit nous inviter à retrouver le plaisir de nous rencontrer, dans notre village, pour partager son histoire et écrire les pages de son avenir.

Sandrine Collavet



Le soleil était au rendez-vous ce 11 novembre 2021, mais aussi des enfants, des jeunes, des parents, des anciens, des conseillers. Tous unis autour de notre monument aux morts pour une célébration simple mais recueillie.





VINCENT MÉTRAL, CORRESPONDANT LOCAL DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Depuis février 2021, un correspondant de presse pour le quotidien régional *Le Dauphiné Libéré* demeure sur la commune. Il s'agit de Vincent Métral, enfant du pays parti quelque temps à l'étranger et revenu, bien décidé à s'investir dans la vie locale. Pour cela, il a choisi de devenir Correspondant Local de Presse. Voici de quoi il s'agit.

QUE FAIT LE CORRESPONDANT LOCAL DE PRESSE ?

Le correspondant local de presse (CLP dans le jargon journalistique) n'est pas salarié du média, mais un travailleur indépendant et attiré qui fait le lien entre les acteurs locaux et la rédaction. Il rapporte ainsi les nouvelles « ordinaires » ou « extraordinaires » du territoire sur lequel il fait aussi office de représentant permanent du journal.

Le CLP est en fait « les yeux et les oreilles » du journal en alimentant avec ses articles les pages qui font l'intérêt de la presse locale. Il choisit librement les sujets de ses articles qui ne peuvent lui être imposés ni par la rédaction ni par les pouvoirs publics. Il est néanmoins généralement limité à un certain nombre de « signes » afin de respecter un équilibre dans la conception des pages du journal.

VINCENT MÉTRAL, CLP DE LA COMMUNE

Le bureau local du Dauphiné Libéré auquel est rattaché Vincent Métral est situé à Annemasse et les articles concernant notre commune sont publiés dans l'édition Grand Genève, Chablais, Ain.

En ayant choisi de se lancer dans cette activité il y a près d'un an, Vincent Métral participe ainsi à la vie publique locale en s'efforçant de faire connaître l'actualité tholoméenne. Qu'il s'agisse de l'activité des associations, de l'école, des entreprises ou encore de la mairie, il est à l'écoute pour relayer l'information et donner de la portée aux événements de la commune.

Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une association, n'hésitez pas à vous manifester auprès de lui pour faire connaître vos activités, manifestations, témoignages ou tout autre sujet que vous souhaitez partager publiquement à travers la presse écrite régionale.



Vincent Métral, lieu-dit Romblaz d'en haut
06 07 88 02 33
v.metr@hotmai.com

Sabrina Ancel & Vincent Métral





Vie

DU VILLAGE

LOU SAN DIANNIS : LE REPAS DES ANCIENS DU 24 OCTOBRE 2021



Dimanche 24 octobre, la municipalité de Saint-Jean-de-Tholome organisait le traditionnel repas des anciens, dans un contexte sanitaire toujours difficile. Ce repas n'avait pas eu lieu en 2020 pour les raisons que l'on connaît. À cette occasion, c'est plus d'une quarantaine de nos aînés qui ont répondu présents à cette invitation pour cette journée qui se passe toujours dans la bonne humeur.



JOSEPH GEVAUX, PLUS GRAND MAIRE DE FRANCE

Juin 1912. Alors que le village compte environ 900 habitants, Joseph Gevaux, est élu à la tête du conseil municipal. Né à Saint-Jean le 16 mars 1858, ce San Diannis pur souche de 54 ans est élu à 6 voix contre 6 au bénéfice de l'âge.

Du haut de son mètre 94, il ne passe pas inaperçu le nouveau maire de Saint-Jean-de-Tholome ! Cela lui vaut d'ailleurs d'être photographié et de faire l'objet d'un article dans la presse du 18 juin 1912.



On y raconte bien sûr sur lui quelques anecdotes liées à sa taille : "Quand il fut appelé sous les drapeaux au 4^e génie à Grenoble, on ne tarda pas à remarquer qu'aucun cheval n'était assez puissant pour supporter ce cavalier géant, et force fut, pour ne point abîmer toutes les montures du régiment, de l'affecter à un autre service et c'est comme conducteur du break du régiment qu'il acheva son temps."

Sa force "herculéenne" n'est pas en reste avec une anecdote tout aussi évocatrice : "A l'âge de 18 ans, se trouvant dans un café de Saint-Jean-de-Tholome, au cours d'une rixe qui mettait aux prises deux de ses jeunes concitoyens, il les délivra des deux gendarmes qui voulaient s'emparer d'eux en les portant à bras tendus à la grande joie du public, en dehors du cabaret."

Cet édile, reconnu comme fervent républicain, s'est éteint à son domicile situé au hameau Vers Gevaux, le 28 juillet 1922, à l'âge de 64 ans. Il exerçait alors son 2^e mandat de maire, ayant été réélu en 1919, à la sortie de la 1^{re} Guerre Mondiale.

Sabrina Ancel



LES CM1 - CM2 RENCONTRENT OXALIS



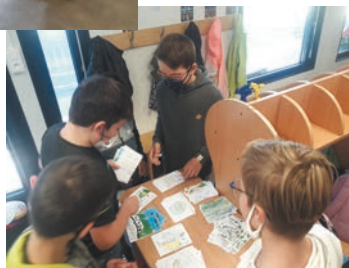
Cette année, la classe de CM1-CM2 découvre le continent africain. Le président de l'association tholoméenne OXALIS, Gilles DEBARRES a accepté avec beaucoup d'engouement d'intervenir auprès des élèves.

Suite à un premier échange riche et instructif, les élèves de CM1-CM2 ont souhaité aider l'association dans l'un de ses événements.

Ils ont ainsi imaginé un soutien, en termes de communication et ainsi faire de « la pub » pour la course de la Moline. Des affiches et flyers ont entièrement été créés à leur initiative. Et le jour de la course, des élèves ont participé à la Moline, d'autres ont encouragé les coureurs sur les sentiers du Môle, ou ont aidé à l'organisation.

La classe se prépare à d'autres interventions avec Gilles sur les thèmes de l'eau, la vie en Afrique, la musique... De nouveaux projets de soutien sont en cours et un échange écrit franco-burkinabé va se concrétiser.

La maîtresse, Mathilde Vervust



CROSS À L'ÉCOLE LE LUNDI 18 OCTOBRE

Les élèves de la GS au CM2 se sont entraînés, à raison de 1 à 2 fois par semaine, depuis le début septembre à la course longue.

Grâce à un parcours mis en place aux abords de l'école, ils ont pu travailler leur souffle, leur endurance, leur vitesse et la gestion de leur course.

Chacun s'y est donné avec beaucoup de volonté et les efforts ont payé. En effet, ils avaient pu, en amont du cross, choisir leur distance de course selon le temps de course désigné pour leur âge.

Chacun a pu remplir son contrat ce jour-là, et les plus petits comme les plus grands ont été récompensés des efforts qu'ils avaient fournis.

Une belle expérience humaine au cœur des apprentissages.

Les maîtresses





UN LOGICIEL INFORMATIQUE POUR GÉRER LA CANTINE

Chaque jour, entre 100 et 110 enfants mangent dans notre restaurant scolaire, chiffre en constante augmentation, tout comme l'effectif de l'établissement. C'est pourquoi, après avoir adopté notre nouveau site internet, nous avons fait le choix de mettre en place un logiciel informatique pour la gestion de la cantine.

POURQUOI UN LOGICIEL INFORMATIQUE ?

Jusqu'au mois de juin, la cantine était gérée de manière entièrement manuelle, à l'aide de fichiers Excel et Word. Un système tout à fait efficace tant qu'il s'agit de gérer des effectifs restreints, mais qui s'avère extrêmement chronophage dès lors que le nombre de réservations à gérer augmente.

Grâce à ce logiciel informatique, les parents peuvent désormais gérer eux-mêmes leurs réservations pour le restaurant scolaire. Ils peuvent inscrire et désinscrire leurs enfants 24h/24 dans un délai raisonnable, c'est-à-dire avant la veille à 7h30 le matin (vendredi pour lundi et mardi pour jeudi). Cela offre un véritable confort pour les parents, qui peuvent à présent faire leur réservation dès qu'ils y pensent. C'est aussi un avantage pour notre secrétaire de mairie, puisque les réservations se font désormais sans nécessairement passer par lui.

En outre, l'interface informatique permet de faire une facturation automatique des prestations à la fin de chaque mois. Mieux encore, le système nous donne la possibilité de proposer le paiement par carte bancaire. À ceci près que cela nécessite un accord avec le Trésor Public qu'il nous est encore difficile à obtenir, mais cela ne devrait désormais plus durer.

LOGICIEL CANTINE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Chaque foyer dispose d'un accès sur le portail de gestion des réservations. Pour cela, il suffit de se rendre sur la page "Restaurant scolaire" du site internet de la commune et de cliquer sur "Gérer vos inscriptions au restaurant scolaire".

À partir de là, vous pouvez vous connecter ou générer un mot de passe afin d'accéder à votre interface. Après avoir complété les informations sur votre foyer et le ou les enfants concernés, il devient possible de saisir des réservations. Pour simplifier les choses, il est possible de réaliser des réservations uniques en cochant uniquement la case correspondante ou des réservations de masse pour des inscriptions régulières sur une période donnée.

Attention, le justificatif de quotient familial reste indispensable pour permettre la facturation au prix juste des repas. Il est nécessaire de l'envoyer par mail ou de le déposer dans votre espace personnel afin que nous puissions l'enregistrer. Cette information tout à fait indispensable est évidemment traitée de manière confidentielle.

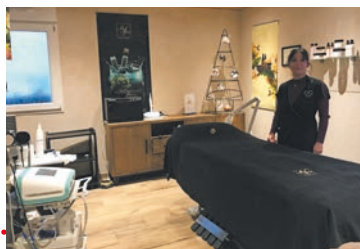
Bien sûr, en cas de problème ou de question, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition, par téléphone ou par e-mail, pour vous aider.

Sabrina Ancel





7 ANS D'EXISTENCE POUR L'INSTITUT « O CŒUR DU BIEN-ÊTRE »



Parmi les nombreuses entreprises que l'on peut trouver au détour des hameaux de Saint Jean, il y a l'institut de beauté « O cœur du bien-être ». Ouvert par Chloé Miguel le 1^{er} décembre 2014, l'institut vient tout juste de fêter ses 7 ans. Chloé nous a reçus pour nous parler de son parcours, de son institut, et de sa vision de l'avenir.

UNE CLIENTÈLE ATTACHÉE À SES HABITUDES

Lors de son ouverture il y a 7 ans, Chloé remplissait son carnet de rendez-vous principalement avec des Tholoméennes. Puis, petit à petit, des habitantes de Peillon, Faucigny, ou encore Marcellaz, sont venues se greffer à ses habituées. Elle nous confie qu'il lui a fallu un peu de temps pour parvenir à se faire connaître; le bouche-à-oreille est efficace, mais long.

Aujourd'hui, elle retrouve régulièrement les mêmes clientes, des habituées qu'elle suit avec plaisir depuis 7 ans, tout au long de leurs parcours de vie.

“Il y a des clientes que j'ai commencé à voir quand elles étaient au collège, je les vois encore maintenant qu'elles sont étudiantes, je les ai vues évoluer. Il y en a d'autres que j'ai vues avoir des enfants, se marier... Je connais leur chemin de vie et je suis très attachée à mes clientes”

Chloé nous confie qu'elle s'était dirigée à l'origine vers l'esthétique pour faire de l'onglerie et du maquillage. Puis, apprenant le métier au cours de ses 4 années de formation, elle s'est passionnée pour toutes les autres prestations, de l'épilation au massage, laissant finalement de côté ses premières attirances. *“J'aime faire un peu de maquillage, pour des mariages notamment, mais je ne me verrais pas faire que ça à longueur de journée”*, nous explique-t-elle.

CONFINEMENT ET RECONFINEMENT, DES ÉPREUVES PASSÉES AVEC BRIO

Les confinements, les couvre-feux et toutes les mesures sanitaires ont été difficiles pour Chloé et son institut, comme ils ont pu l'être pour beaucoup de professionnels, contraints de fermer. Cependant, elle avoue en avoir été un peu soulagée lors du premier confinement, car il était très difficile de pratiquer son métier avec l'inquiétude suscitée par la situation sanitaire. Aujourd'hui, elle se sent quelque peu inquiète, voyant planer le spectre

d'un nouveau couvre-feu ou d'un reconfinement. Mais, à son habitude, elle garde le sourire qui la caractérise si bien en disant *“S'il faut à nouveau fermer, on fermera, de toute façon, que voulez-vous qu'on fasse ? On rattrapera après, comme on l'a fait à chaque fois.”*

Il faut dire qu'à l'issue de chaque confinement, il a fallu faire preuve de beaucoup d'organisation pour parvenir à absorber au plus vite les rendez-vous qui avaient été annulés. Prolonger la validité des bons cadeaux, augmenter les plages horaires de travail, oublier de prendre des jours de congé, s'il le faut, elle est prête à le faire encore.

LE COVID, UN BRUSQUE CHANGEMENT D'HABITUDES

Notre esthéticienne, comme la plupart des esthéticiennes qu'elle côtoie, constate un vrai changement dans les habitudes de ses clientes. Une chute colossale dans les demandes de maquillage. *“On ne se maquille presque plus, pourquoi se maquiller pour être cachée derrière un masque toute la journée ?”* constate-t-elle. Une certaine compensation se fait au niveau des produits cosmétiques, car les clientes sont très nombreuses à avoir des problèmes de peau. Elles apprécient d'ailleurs les conseils apportés par Chloé, qui a pu mettre à profit les confinements pour renforcer ses connaissances et devenir meilleure conseillère qu'elle ne l'était déjà.

Un autre changement radical s'est opéré dans les demandes de massages et actes minceur. Les gens sont à la recherche de bien-être. Pour certaines personnes, le passage mensuel sur la table de massage est devenu un véritable rituel. *“Ça fait 10 ans que je masse et je n'ai jamais massé de corps aussi tendus que depuis le Covid. On sent que les gens en ont besoin, c'est devenu une échappatoire”* nous confie Chloé. Côté minceur, la demande s'explique facilement puisque les gens ont pris en moyenne 2 kg par confinement.

UN BEL AVENIR POUR CHLOÉ ET SON INSTITUT

Sans se départir de son sourire, Chloé nous explique facilement que ses carnets de rendez-vous sont pleins, mais qu'il n'est pas encore à l'ordre du jour d'embaucher. *“C'est compliqué avec la conjoncture actuelle. J'aimerais bien prendre une apprentie, mais il faudrait que je trouve la perle rare et il me faut bien sûr du temps pour la former”* explique-t-elle.



Pour l'instant, elle s'est surtout décidée à s'accorder une demi-journée de congés sup-

plémentaire en choisissant de fermer le mardi à compter du 1^{er} janvier. « On peut toujours en faire plus, mais il faut aussi se préserver un peu. Au début, on ne sait pas trop quel jour garder pour soi, et puis très rapidement, on se laisse submerger. Et quand on ne prend qu'une matinée, on la passe à faire les papiers, aller à la banque, répondre à des courriers etc., en définitive ce n'est même pas un congé » nous avoue-t-elle.

L'année prochaine, Chloé aura l'opportunité de participer aux championnats de France de massage à Paris. Sélectionnée en 2020, elle a dû prendre son mal en patience, puisque le championnat a déjà été repoussé à deux reprises, pour être fixé à novembre 2022. « Être sélectionnée c'est déjà super, car il n'y a que 80 sélectionnés sur toute la France. À partir de là, il y a 5 lauréats, qui iront ensuite au championnat du Monde ». L'épreuve de massage demande beaucoup de préparation, car elle doit durer 30 minutes, ni plus ni moins, et rien n'est laissé au hasard ; de la position de la praticienne à celle du modèle, en passant par chaque mouvement. Chloé voit ça

comme une réelle opportunité, une expérience unique qui permet de rencontrer de nouvelles personnes. Quant à nous, on lui souhaite bonne chance !



📍 CR de Romblaz d'en Haut À Romblaz d'en Bas - 74 250 Saint-Jean-de-Tholome

☎ 06 70 30 39 87

👁 Rendez-vous en ligne disponible sur : www.ocoeurdubienetre.com

🕒 Horaires à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

9h / 12h - 13h30 / 19h30

Samedi : 9h / 12h

Sabrina Ancel

MARCHÉ DES SAINT-JEAN D'ICI : CLAP DE FIN POUR LA SAISON 2021

Après une saison 2021 riche en rebondissements, le marché des Saint-Jean d'Ici a tiré sa révérence le samedi 4 décembre. À cette occasion, près d'une trentaine d'exposants se sont donné rendez-vous sur la place du village.

Malgré des conditions difficiles, entre interdictions diverses, port du masque et pass sanitaire, les exposants ont, toute la saison, répondu présents. Cette dernière édition n'a pas échappé à la règle puisque, malgré la pluie, de nombreux artisans étaient là. Malheureusement, pas de buvette pour cette édition de Noël, le pass sanitaire ayant raison de la motivation des associations. Mais si vous avez fait un tour du côté de la salle du conseil municipal, vous avez également pu rencontrer les membres de l'association Lou San Diannis, avec leur marché de Noël toujours apprécié.

Et parce que le marché des Saint Jean d'Ici n'est pas un marché comme les autres, cette dernière édition de l'année s'est voulue particulièrement festive. Nous avons ainsi pu y apprécier diverses animations telles que Stéphanie Quastana, le sirop d'la rue, qui nous a interprété un extrait de son répertoire lors de deux concerts. Sophie, de la compagnie Rouge Paillette, a fait le bonheur des quelques enfants présents avec ses maquillages de Noël.

N'oublions pas bien sûr Génération Savoie et HistoireS de Savoie qui nous ont fait l'honneur d'un voyage au cœur de notre patrimoine. Enfin, notre nouveau comité des fêtes a donné un air de Noël à ce samedi matin plu-



vieux avec son exposition de « Rat'ed'bois ». La première édition de ce concours a su se faire remarquer avec quelques créations très originales.

La richesse de ce marché de clôture de saison est la preuve de l'attachement de chacun à cet événement. Chaque mois, ce marché est le rendez-vous des Tholo-méens. Un moment de convivialité où l'on se rencontre, où l'on partage. C'est aussi l'occasion de consommer local et de découvrir des artisans de proximité. On y soutient les associations de la commune, mais aussi parfois des initiatives et des projets.

Nous espérons vous voir chaque année plus nombreux à visiter ce marché, à le faire fonctionner. Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 2 avril 2022 pour le lancement d'une nouvelle saison haute en couleur du marché des Saint Jean d'Ici.

Sabrina Ancel





LE SERVICE PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 4 RIVIÈRES

Les élus des 11 communes de la communauté investissent temps et moyens pour la Petite Enfance afin que les enfants bénéficient d'un accueil de qualité propre à leur épanouissement. Pour cela, un service public accompagne gratuitement les familles dans leur recherche en mode de garde.

Face aux nombreuses questions des familles pour leurs enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, un service a été créé par l'intercommunalité. Voici les questions les plus courantes :

QUELS SONT LES MODES D'ACCUEILS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ ?

Le territoire propose :

- 5 crèches publiques gérées par la Maison Bleue, soit 104 places au total (liste sur le site de la Communauté);
- 90 assistant(e)s maternel(l)e(s);
- 5 personnes qui proposent la garde à domicile;
- 3 micro-crèches situées sur Marcellaz, Fillinges et Saint-Jean de Tholome;
- Une future Maison d'Assistant(e)s Maternels sur Peillonex qui ouvrira en fin d'année 2022.

COMMENT POUVONS-NOUS NOUS PROCURER LA LISTE DES DISPONIBILITÉS DES ASSISTANTS MATERNELS ?

- En contactant le service petite enfance par mail ou par téléphone;
- En vous connectant au portail petite enfance de la Communauté www.portailfamillecc4r.hoptis.com;
- En vous connectant sur les sites des 11 communes du territoire où les coordonnées du service petite enfance sont indiquées.

Ces informations sont également dans **LA BROCHURE « PETITE ENFANCE EN 4 RIVIÈRES »** disponible dans les 11 mairies et sur le site www.cc4r.fr onglet enfance.

Cette brochure résume toutes les réponses aux questions des familles !



COMMENT S'INSCRIT-ON DANS LES CRÈCHES ?

- Le dossier de pré-inscription est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes www.cc4r.fr;
- Après l'avoir rempli, vous devrez l'adresser à la crèche le plus proche de votre lieu d'habitation (merci de ne pas remplir plusieurs dossiers pour le même enfant);
- Une commission d'admission étudiera les demandes de pré-inscription et validera l'attribution des places en fonction des disponibilités et de certains critères bien.

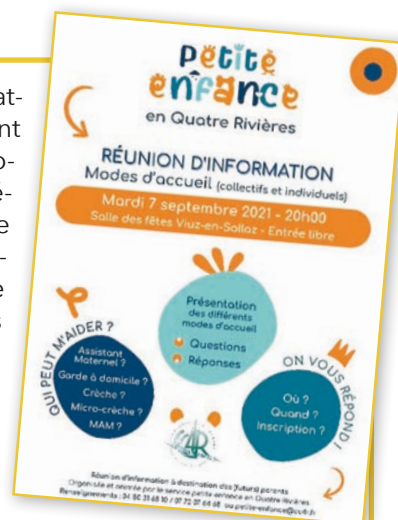
GÉREZ-VOUS LES INSCRIPTIONS DES MICRO-CRÈCHES ET DE LA MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS ?

Non, ce sont des gestionnaires privés. Il est nécessaire de les contacter directement - leurs coordonnées sont disponibles sur le site www.cc4r.fr.



28, rue de la Ferme Sallet
74 250 Fillinges
Madame Mijo ROTURIER
07 72 07 64 68 - 04 50 31 68 10
petite-enfance@cc4r.fr

Deux commissions d'attribution des places ont lieu dans l'année (septembre-octobre et février-mars). Les élus de chaque commune se réunissent et décident de l'attribution des places en crèches en fonction des disponibilités et de critères bien précis, consultables sur le site de la Communauté www.cc4r.fr.



Pour plus d'informations, le service Petite enfance organise une réunion d'information présentant les différents modes d'accueil sur le territoire. Elle se déroule avant chaque commission d'attribution des places (septembre et janvier).

UNE LUDOTHÈQUE, JOUETS ET JEUX POUR TOUS LES HABITANTS DES 4 RIVIÈRES

La Ludothèque Monts et Merveilles située à Saint-Jeoire, est une association culturelle dédiée aux jeux ! Avec ses 2500 jeux et jouets, à emprunter ou jouer sur place, sa salle de jeux symboliques et ses bénévoles passionnés, elle fait le bonheur des petits et des grands. Pour soutenir son activité sur le territoire, la communauté de communes a décidé d'aider financièrement l'association.



L'association organise depuis cette année des animations ludiques dans les différentes communes de la communauté de communes, notamment dans les bibliothèques, et participe aux différents événements culturels du territoire comme La Nuit de la Lecture, le Festival du jeu, la Semaine de la Petite Enfance ou les forums des associations.

Grâce au soutien apporté par l'intercommunalité, l'association a pu recruter une salariée qui assure une permanence hebdomadaire supplémentaire ainsi que la gestion administrative de l'association.



📍 118 rue des écoles - 74490 SAINT-JEOIRE

☎ 04 50 31 02 92

✉ laludothequemetm@gmail.com

🌐 www.ludothequemontsetmerveilles.over-blog.com

🕒 Horaires d'ouverture : Lundi: 16h - 18h

Mercredi: 10h - 12h / Samedi 10h - 12h

INITIATIVE GENEVOIS, UN SERVICE UTILE POUR TOUS LES PORTEURS DE PROJETS



La Communauté de Communes des 4 Rivières et l'association Initiative Genevois, ont mis en place un partenariat pour soutenir les nouveaux entrepreneurs dans le développement de leur projet économique. Il s'agit d'accompagner les créateurs d'entreprises et les jeunes entreprises dans le montage de leurs projets (aides techniques, administratives et juridiques) et de participer au financement du projet par l'attribution d'un prêt d'honneur et par la recherche de nouveaux financements.

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, une première convention a été signée en 2017 afin de soutenir l'action d'Initiative Genevois par l'octroi d'une subvention annuelle dépendante du nombre de projets accompagnés sur le territoire. Par ce moyen, la Communauté de communes des Quatre Rivières a soutenu indirectement la création d'entreprises et d'emplois pérennes sur son territoire depuis 4 ans, contribuant ainsi au financement de 34 projets.

L'association INITIATIVE GENEVOIS regroupe plus de 70 experts bénévoles (chefs d'entreprise, experts-com-

tables, banquiers, assureurs, juristes) mettant leurs compétences au service du développement économique. En 2016, l'association Initiative Genevois s'est engagée aux côtés de 62 porteurs de projets.

Depuis le début de l'année 2021, l'association ne compte pas moins de :

- 4 projets financés ;
- 4 prêts d'honneur pour un montant de 27 000,00 € ;
- 18 entreprises suivies actuellement ;
- 6 projets en accompagnement direct ;

C'est pourquoi, en septembre 2021, les élus communautaires ont décidé de prolonger cette collaboration en reconduisant la convention de partenariat pour 4 ans et en versant à l'association une aide à hauteur de 1 000 € par projet accompagné.



📍 INITIATIVE GENEVOIS

Amandine Massonnet

✉ massonnet@initiative-genevois.fr

☎ 06 82 50 36 27

LES DÉCHETTERIES DES 4 RIVIÈRES GÈRENT VOS DÉCHETS, MÊME LES PLUS INHABITUELS !

Les déchetteries intercommunales de Saint-Jeoire et de Fillinges ont permis de collecter plus de 5500 tonnes de déchets de toute sorte en 2020. Outre les déchets les plus habituels, comme les déchets verts, le bois et les gravats, les déchetteries acceptent aussi des produits plus particuliers que les acteurs du déchet sont capables de recycler. Voici quelques exemples !

LES HUILES DE FRITURES ET LES HUILES MOTEUR

À ne pas vider dans l'évier ou dans les toilettes ! Les huiles de fritures peuvent figer dans les canalisations et boucher les tuyaux. Une fois traitées, ces huiles peuvent être utilisées comme biocarburants. Les huiles moteurs, issues des produits pétroliers, représentent un vrai risque pour l'environnement. Elles sont filtrées, puis régénérées pour retourner finalement dans votre voiture.

LES DÉCHETS DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Comme les peintures, les acides, les produits phytosanitaires, les produits chlorés, etc.... Ces produits sont incinérés à très haute température. Les fumées sont purifiées et les cendres sont récupérées et traitées dans des installations spécialisées.

LE PLÂTRE

Issu d'une roche minérale, le plâtre présente un avantage immense ! il est intégralement recyclable, et à l'infini.

LES PNEUMATIQUES

Le site de Saint-Jeoire accepte maintenant les pneumatiques toute l'année. Ils peuvent être rechapés ou broyés pour la construction de sols synthétiques. Sur Fillinges, cette collecte est possible seulement 2 fois par an.

LES BOUCHONS EN LIÈGE OU EN PLASTIQUE

Une fois triés par les bénévoles de l'association « bouchons 74 », ils permettent d'acheter du matériel médical spécialisé à des familles nécessiteuses.



LES PILES ET CERTAINES BATTERIES

Toutes les piles peuvent être recyclées, quelle que soit la taille, la puissance ou la forme. Attention ! les batteries de vélos électriques et de trottinettes doivent être rapportées chez le revendeur.

LES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES ET LES ÉCRANS

Ils peuvent être rapportés en magasins ou déposés en déchetterie. Après extractions des polluants, les composants sont broyés pour faciliter la séparation des métaux via des aimants.

LES AMPOULES ET LES NÉONS

Peu importe la forme, le culot, la matière ou la couleur, toutes les ampoules et les néons sont recyclables !



Horaires d'ouverture et conditions d'accès :

www.cc4r.fr

Malheureusement, tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie. C'est le cas pour les produits suivants :

- Les bouteilles de gaz et extincteurs ;
- Les panneaux photovoltaïques ;
- L'amiante ;
- Les médicaments et les déchets d'activité de soins ;
- Les souches d'arbres ;

Ces déchets, de par leur dangerosité (médicaments, bouteille de gaz, amiante) ou leur volume (souche d'arbre), ne peuvent pas être acceptés en déchetterie.



Où déposer ce type de déchets ?

Il existe à proximité du territoire des 4 Rivières des déchetteries « professionnelles » acceptant les particuliers contre rétribution. Voici leurs coordonnées :

- **La déchetterie des professionnels du Foron :**
ZI la Balme - 222 rue des Gentianes - 74 800 La Roche sur Foron - Tel : 04 50 07 20 11
- **La déchetterie des professionnels de L'Arve :**
ZI les fourmis - Route de Bouverat - 74 130 Bonneville - Tel : 04 50 07 76 08

Pour les médicaments, toutes les pharmacies récupèrent les médicaments non utilisés des particuliers, périmés ou non.

HABITAT EN 4 RIVIÈRES, FAITES LES BONS CHOIX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AVEC LE DISPOSITIF FAIRE !

Vous envisagez des travaux de rénovation dans votre logement et vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Dans le cadre de sa politique de développement durable, votre communauté de communes des 4 Rivières a validé le financement d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

CE SERVICE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'objectif est d'accompagner gratuitement les particuliers dans leurs démarches de rénovation énergétique en toute neutralité. Soutenu financièrement et organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de Haute-Savoie et votre Communauté de Communes des 4 Rivières, le service dispense un conseil indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement.

Ce service public d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat vous conseille gratuitement et en toute indépendance ! Tous nos conseillers sont à votre service pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

- Améliorez le confort de votre logement,
- Baissez votre facture énergétique,
- Trouvez les solutions techniques adaptées à votre projet (isolation, ventilation, chauffage...),
- Obtenez les aides financières auxquelles vous avez droit.



CONCRÈTEMENT, COMMENT SE FAIRE ACCOMPAGNER ?

1. Conseil et information téléphoniques.

Besoin d'un conseil objectif sur votre projet, les matériaux à utiliser, les solutions techniques adaptées, les aides auxquelles vous avez droit... ? Vous pouvez contacter nos conseillers gratuitement !

2. Rendez-vous personnalisé près de chez vous.

Faites le point sur votre projet de rénovation, sur vos devis et trouvez des réponses précises à toutes vos questions ! Prenez rendez-vous partout en 4 Rivières lors des permanences de nos conseillers !

3. Suivi complet de votre projet.

Bénéficiez d'un accompagnement complet de votre projet par votre conseiller : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, analyse de vos devis et assistance à la mobilisation des aides financières.



📍 Service public d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat en Haute-Savoie FAIRE

800, avenue de Savoie - 74250 Viuz-en-Sallaz

☎ 04 56 19 19 19

Service public animé par Innovaless

🕒 Permanence sur RDV les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois



DE NOUVEAUX ESPACES POUR LES TÉTRAS-LYRES DU MÔLE

D'août à octobre, notre Communauté de Communes des 4 Rivières a organisé un chantier d'abattage d'arbres et de débroussaillage sur deux secteurs du Môle : l'Ecuteux situé sur la commune de La Tour et le Rionffer situé sur la commune de Marignier.

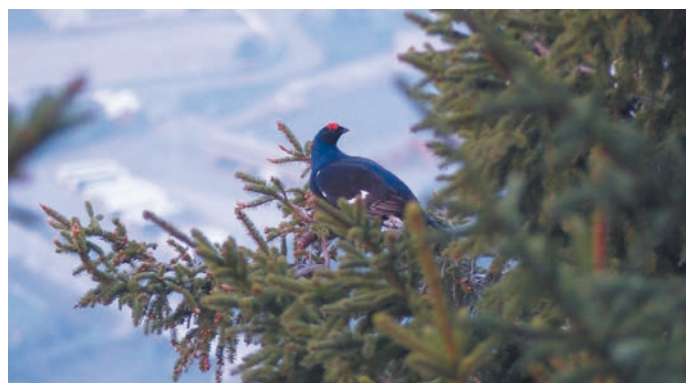


Le chantier a concerné une dizaine d'hectares, pour un coût de 33 000 € HT, financé à 40 % par la Région dans le cadre du contrat vert-bleu CVB porté par

le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A). Ces travaux de réouverture d'alpages permettent de créer ou de recréer des espaces ouverts, avec une mosaïque de végétation basse (prairie, buissons à baies) avec quelques arbres.

Ces espaces variés sont nécessaires pour le tétras-lyre, petit coq de bruyère particulièrement présent sur le Môle. En effet, ils offrent des secteurs de chant, des perchoirs, des caches pour les nids et les oisillons, ainsi que de

la nourriture (baies, insectes) ou encore des secteurs propices à ces oiseaux pour passer l'hiver (attention aux randonneurs et skieurs les tétras-lyres se cachent sous la neige, au sol et la quiétude est une question de survie pour eux !). Les sites, objets de ces travaux, seront entretenus en partenariat avec les alpagistes du Môle. Sans l'action des herbivores, les arbres repoussent très rapidement et les sites ne resteraient pas longtemps propices aux tétras-lyres. Que les adeptes du Môle se rassurent, la végétation reprendra rapidement ses droits dès le printemps prochain sur ces deux secteurs !



PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS

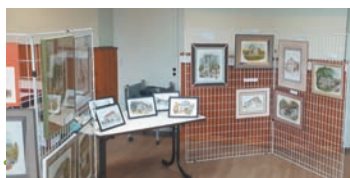


Le 4 septembre 2021 en matinée, le premier forum des associations s'est tenu à St Jean. Une dizaine d'entre elles a répondu présentes et a tenu des stands pour présenter leurs activités aux villageois.

Outre les associations du village, l'association « Racines en Faucigny », qui regroupe des passionnés d'histoire de nos villages, nous a fait l'honneur de sa présence avec une exposition des aquarelles du « Petit Colporteur ».

Cette première édition du forum des associations fut l'occasion pour les Tholoméens d'aller rencontrer les exposants et nombreux bénévoles d'associations. De l'avis des participants et des visiteurs, c'est une expérience à renouveler, ce que nous ne manquerons pas de faire.

Nous espérons bien sûr voir encore plus d'exposants et de visiteurs pour la deuxième édition.



Alain Doucet



UN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES À SAINT-JEAN

Dans le dernier bulletin municipal, un appel avait été lancé pour la création d'un nouveau comité des fêtes. C'est avec plaisir que nous avons reçu, le 25 septembre, une trentaine de personnes souhaitant s'investir dans ce projet, pour dynamiser notre village en créant des événements pour tous.

Ces futurs bénévoles débordant de motivation, le bureau est monté dans la foulée, constitué de 6 membres :

- Lucas Ancel - Président
- Annie Deguin - Vice-présidente
- Laetitia Voisin - Secrétaire
- Estelle Gaboriau - Secrétaire suppléante
- Ronan Yvin - Trésorier
- Kevin Schaad - Trésorier suppléant

Emportés par leur motivation débordante, ils choisissent immédiatement un nom : **"Dré dans l'pentu"**. Ce qu'il faut comprendre ? Que notre nouvelle équipe survitaminée va foncer pour organiser des événements à la hauteur de ses ambitions. C'est d'ailleurs avec cette énergie et cette détermination qu'un premier événement est décidé directement sur place. Il s'agira d'un concours d'assemblage à partir d'éléments naturels organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le bureau nous confirme sa détermination : *"Le but est de remettre à la couleur du jour des fêtes classiques, mais aussi de redynamiser notre village avec de nouveaux événements originaux, qu'ils soient musicaux, artistiques, sportifs ou autres. Il est également important*

pour nous d'être dans la bonne entente avec toutes les associations de Saint Jean. L'action n'est pas de leur faire de l'ombre, mais, au contraire, quand la possibilité ou l'utilité se présentera, de les accompagner ou de se lier avec elles pour embellir des événements déjà existants. Notre démarche peut également soutenir des projets exceptionnels pour une exposition ou une représentation artistique par exemple."

Si cette équipe est motivée et inspirée, les bonnes idées et les bonnes volontés seront toujours bienvenues : *"Nous avons l'envie de partager, échanger, rire et construire avec les nouveaux ou plus anciens Tholoméens. Et, bien entendu, si vous désirez devenir membre, l'équipe vous accueillera à cœur joie. Mots d'ordre : bonne humeur et motivation."*

” Il me tient à cœur de faire part d'une pensée à mon ancien voisin et ami Patrice Chatel qui nous a quittés bien trop tôt et qui avait, lui aussi, présidé avec motivation le comité des fêtes, et avec qui il aurait été un plaisir de partager cette aventure.” Le Président.

✉ dredanslepentu74@gmail.com



Voici les œuvres qui ont participé au fameux concours de Noël. La première place a été remportée par la chouette de la crèche Les Toupty, félicitations et merci aux participants.

LES AMIS DE PÉNOUCLET POURSUIVENT LEUR ACTION



Notre association a été créée en octobre 2018 afin de s'opposer à l'établissement d'une carrière sur le site de Pénouclet. Le promoteur a abandonné son projet et nous pouvons croire que nos actions ont participé à cet arrêt. De ce point de vue, le but de l'association a été atteint et nous profitons de cet article pour vous remercier de votre mobilisation. L'aventure aurait pu s'arrêter là, mais la possibilité qu'un nouveau projet de carrière prenne forme n'étant pas nulle, nous avons décidé de continuer la mobilisation.

En effet, la classification actuelle des bois de Pénouclet, n'ayant pas été modifiée par la récente révision du PLU, n'offre pas de protection suffisante contre de tels projets. Notre association continue donc à œuvrer pour la protection à long terme du site.

Pour cela, nous travaillons avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, l'association Asters, et les propriétaires des terrains du site de Pénouclet pour la mise en place d'Obligations Réelles Environnementales, dites ORE.

Ces contrats, librement établis entre le propriétaire et le cocontractant, permettent la mise en place d'obligations d'aménagement, d'exploitation ou de gestion dans le but

de protéger la biodiversité et les fonctions écologiques des terrains. Dans le cas précis du plateau de Pénouclet, il s'agit de protéger le sous-sol de toute exploitation spéculative.

Les contrats signés sont rattachés aux terrains. En cas de vente, les nouveaux propriétaires ont donc l'obligation de respecter les termes de ces contrats. Plus la durée des contrats est longue, plus la protection est stable dans le temps.

Les premières ORE, avec des propriétaires privés, seront signées en 2022. Ce sera une étape importante pour la protection de ce site. Nous espérons que d'autres contrats seront établis par la suite.

Notre Assemblée Générale se tiendra le vendredi 28 janvier 2022 à 20h dans la salle du conseil. Nous vous convions à venir nous rencontrer à cette occasion.

Le bureau des amis de Pénouclet

📍 Les Syords - 74 250 Saint-Jean-de-Tholome

🌐 www.les-amis-de-penouclet.fr

Asters : <http://www.cen-haute-savoie.org>

ORE : <http://outil2amenagement.cerema.fr/les-obligations-reelles-environnementales-ore-r458.html>



LOU SAN DIANNIS UNE ASSOCIATION QUI REVIT

LE RETOUR DES APRÈS-MIDI CONVIVIAUX

Après une interruption, les San Diannis ont enfin pu se retrouver. Ainsi, un mercredi après-midi par mois, depuis le mois de septembre, nos anciens se donnent rendez-vous dans la salle de l'ancienne mairie pour un moment de convivialité. Goûter, jeux, rires et discussions permettent de briser la monotonie du quotidien.

LE MARCHÉ DE NOËL REVIENT

Après un temps d'absence, le club des San Diannis a relancé son traditionnel marché de Noël. Cette année, il s'est tenu le samedi 4 décembre toute la journée dans la salle du conseil. Un nouveau moment de convivialité et d'échange toujours apprécié des anciens et de leurs visiteurs.



Vie

ASSOCIATIVE

PLUME ET PERCE-NEIGE

QUELLE DOUCE JOIE DE VIVRE AVEC SIMPLICITÉ NOS JEUDIS D'AUTOMNE

Une saison aux milles couleurs de feu qui nous a offert de rester dehors pour prendre notre goûter.

À la sortie de l'école les enfants ont patienté jusqu'à 16h35. Les dernières voitures de l'éco-stade parties, nous pouvons mettre la barrière.

Les enfants prennent alors entièrement possession des lieux. Ballons, trottinettes, parties de cache-cache, vélos, craies se déploient en toute liberté. Que du Bonheur! Chacun y trouve son activité, oubliant même parfois de goûter.

De plus la mairie a autorisé que l'on mette cette barrière aussi les lundis, mardis et vendredis à la même heure.

Notre plaisir à nous, fondatrices de cette association, est de compter chaque jeudi des familles en plus.

C'est un moment convivial, une récréation pour tous avant de rejoindre nos hameaux.

Notre rôle fait sa place dans cet espace-temps où priment la rencontre et l'échange.

Et tout cela au cœur de notre village.

Bientôt le froid nous invitera à vivre ce moment dans le local, encore jamais expérimenté.

Mais de belles petites animations vous attendent, des jeux de société ou tout simplement une bonne tasse de boisson chaude.

Barbara luncker
Présidente

✉ plumeetperceneige@gmail.com



HAUT LES CŒURS SOLHANDISEP SOUTIENT LES PERSONNES HANDICAPÉES



L'association Haut les Cœurs Solhandisep propose des sorties de loisirs (cinéma, restaurant, concerts, ski...) aux personnes handicapées de la CC4R. Évidemment notre activité a été très limitée en 2020 et 2021. Mais nous comptons bien rebondir et proposer de belles sorties en 2022.

Alors, si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour découvrir nos activités. Et si vous avez envie de nous aider, nous avons impérativement besoin de bénévoles, notamment pour les sorties de

ski aux Gets à partir de janvier. Il faut savoir skier et être disponible le lundi. Si vous ne savez pas skier, nous recherchons aussi des bénévoles pour les autres sorties: accompagnateurs, conducteurs ou joueurs de belote. On compte sur vous.

☎ 06 81 90 46 01 (le soir)

✉ solhandisep@outlook.fr

🌐 <https://sites.google.com/site/solhandisep/>





OXALIS, 30 ANS D'AVENTURE

Oxalis, association tholoméenne portée depuis ses débuts par son fondateur Gilles Desbarres, fête ses 30 ans en janvier 2022.

Nous en avons entendu parler par l'une ou l'autre des activités qu'elle organise dans notre commune ou dans les environs : concerts, la Môlinette, collecte pour des projets au Burkina Faso, stands de sensibilisation, repas à notre marché du terroir, colonies de vacances...

Mais ces actions diverses sont les facettes d'un projet global que nous souhaitons vous faire découvrir par cet interview de Gilles (effectué le 14 novembre 2021). Bonne lecture et JOYEUX ANNIVERSAIRE à Oxalis.



Marc Sintès (MS): Quand a été fondée Oxalis, et comment est née l'association ?

Gilles Desbarres (GD): Oxalis a été fondée en janvier 1992. Une fête anticipée a lieu le 20 novembre qui réunit les membres d'Oxalis et le public, autour de concerts, de films, d'un repas à la Salle des fêtes de Peillonex.

Comment Oxalis est née ? Oxalis est née avec les ânes. La première activité d'Oxalis a été de s'intéresser à la place de l'âne dans les sociétés rurales. En même temps sont nés les centres de vacances. Un lien s'est fait entre ces deux activités par des camps de vacances-randonnées avec des ânes.

Cela a pris de l'ampleur dans la mesure où je me suis intéressé à la place de l'âne dans le Monde. J'ai voyagé dans des pays où il y avait des ânes pour rechercher cela. Il y en a énormément en Afrique dans les milieux agricoles.

Cela a été le sujet de mon master : la place de l'âne dans l'espace rural dans le Monde. J'ai fait des études sur ce sujet au Maroc, au Yémen, en Albanie...

C'est l'âne qui est le départ et le fil

conducteur entre les activités d'Oxalis. L'association s'appelle « Oxalis, ânes et nature » (voir le site www.oxalis-nature.com). Et même musicalement, le groupe « OX! » est né au début de l'association, et une chanson sur deux parlait des ânes.

MS: Le Burkina Faso, au début n'était pas le centre du projet ?

GD: Non c'est venu plus tard. Depuis que je suis gamin, je m'intéresse à l'Afrique. J'avais trouvé des textes sur la Haute-Volta à la maison. J'avais fait un exposé en CM2 et je m'intéressais à ce pays. Un jour, à la piscine, à Paris, je rencontre Nabil, un algérien de mon âge, 12 ans, dont le père était muté au Burkina Faso. Il y avait la révolution et le pays avait changé de nom. Je suis resté en lien avec Nabil par correspondance.

C'est revenu très fort lors de mon enseignement à la Maison Familiale de Bonne. Des élèves m'ont demandé si l'on pouvait aider des pays en développement. Avec une collègue de Nancy qui avait des contacts, j'ai envoyé un courrier à Pabre, une commune à 40 km au nord de Ouagadougou. C'est là que tout a démarré.

MS: En fait, Oxalis et le lien avec le Burkina Faso étaient deux pôles séparés ?

GD: À l'origine, oui c'est cela. Six filles de mon école m'ont demandé si l'on pouvait envoyer du matériel au Burkina Faso. Je n'y connaissais rien. Nous avons envoyé des stylos, des feutres

et du matériel scolaire. Petit à petit, nous avons pu envoyer du matériel scolaire adapté, avec l'aide du PNUD (Programme des Nations Unies pour le droit de l'enfant). J'avais un correspondant au Burkina Faso. Je lui envoyais un courrier en septembre, qu'il recevait en novembre. Les paquets arrivaient à Noël, nous n'avions ni internet, ni téléphone portable à cette époque.

Un jour j'ai décidé d'y aller. J'ai fait la connaissance de Kaké. Le coup de foudre. Il était comme un frère pour moi. Il habitait à Ouagadougou et enseignait à Pabre (Il est décédé en 2020 et ce fut un gros coup dur pour moi !)

MS: Comment décrirais-tu le projet pédagogique d'Oxalis ?

GD: Le fil central de toutes les activités, c'est d'aider les jeunes à s'ouvrir au monde qui les entoure et aux différences qui le composent. On ne vit pas tous sur la même planète !!! Que ce soit les randonnées de jeunes en montagne, découvrir des choses hors du commun, la traversée du Mercantour, un voyage en Pologne, le projet en Scandinavie en 2022. Ce sont des activités qui les font sortir de leur zone de confort dans une approche collective, et qui leur permettent de découvrir en profondeur une région. Ce sont des choses qui ne s'oublient pas.

Et parallèlement à cela, les teams qui partent régulièrement au Burkina Faso, c'est cela. Il s'agit de casser les habitudes et faire de la mousse autour de nos projets de soutien au développement local.

Emmener des jeunes là-bas, c'est une vraie réflexion. On se pose toujours

la question à quoi cela sert. Mais on s'aperçoit qu'ils sont contaminés par cet esprit de soutien et en sensibilisent on ne sait combien d'autres.

Mais souvent nous nous posons des questions sur le fondement de notre activité. Nous avons le plaisir de voir nos jeunes se transformer avec la création d'une pièce de théâtre, un centre de vacances, un voyage au Burkina. C'est presque philosophique.

MS: Il y a donc un aspect philosophique pour nos jeunes, mais aussi un aspect matériel, avec le soutien d'actions au Burkina. Je me souviens par exemple de ma fille Amélie qui a repeint un dispensaire dans un village au Burkina. Mais y a-t-il également une dimension pédagogique au Burkina Faso ?

GD: Pas avec tous les jeunes. Quand il y a des groupes de jeunes plus âgés, il y a possibilité de mener de vrais échanges, dans des écoles ou avec des groupes locaux. Avec un team de jeunes moins matures, ceci est moins évident. Les plus jeunes picorent. L'immersion permet aux jeunes de se charger, en 10-15 jours de voyage, plus qu'en des années de cours de géo. Ils en apprennent sur le pays et sur eux-mêmes. Ils sont transformés en profondeur. Ils apprennent à relativiser et se rendent compte qu'ils sont dans un environnement privilégié.

MS: Les actions que vous menez ici, les concerts, la Môlinette, etc., sont-elles destinées à financer des actions au Burkina Faso ?

GD: Il y a plusieurs axes. Il y a le plaisir de mener des actions dans notre village. C'est un de nos grands plaisirs. Par exemple la Môlinette. Il y a une dizaine de bénévoles qui encadrent

cette action. Nous venons de débriefer. Et nous nous sommes gargarisés d'avoir fait monter 350 personnes au Môle en 2021. Nous avons reçu plein de félicitations pour la convivialité de la manifestation. Ceci nous suffirait presque. Ensuite, nous avons gagné 1'500 €. C'est le prix du capteur solaire que nous voulons poser en février sur un dispensaire.

Les concerts, une quinzaine par an, permettent de collecter 2'000,00 €.

Nous avons ouvert des axes au Congo et à Madagascar. Au Congo nous allons financer une porcherie et du matériel agricole pour permettre à un groupe de femmes d'être autonome. Un projet d'aide est en élaboration avec une école vétérinaire à Goma, proche du Rwanda.

Et à Madagascar: nous reprenons le soutien financier à une école. Ils ont besoin d'aide pour refaire des crépis, acheter un toboggan et une photocopieuse.

Nous gagnons entre 10'000 et 12'000,00 € par an: ces sommes sont réinvesties chaque année.

MS: Et la suite? Comment vois-tu la pérennité de l'association ?

GD: Il va y avoir un gros évènement dans ma vie: je vais bientôt être à la retraite. Un de mes piliers c'est l'école où je travaille depuis plus de 30 ans. Je mène beaucoup d'activités avec mes élèves, ça va me changer! Un autre de mes projets est de me recentrer sur le village de Saint Jean. J'ai cinq interventions prévues dans une classe de l'école, un échange de courriers est prévu avec les CM2, et il y a un projet pédagogique autour de l'eau en Afrique.

Je souhaite aussi maintenir les centres de vacances tant que j'ai des amis qui m'accompagnent et des inscriptions. Cette année à nouveau nous croulons sous les inscriptions. Il n'y a pas d'autres projets que de faire bien ce que nous faisons déjà.

Avec le confinement, nous avons travaillé avec la musique. 4 cd vont sortir durant l'hiver, 50 chansons avec 4 groupes différents.

L'objectif est aussi de faire de l'émulation autour du collectif

Oxalis. Quand on me demande qui sont les membres d'Oxalis, c'est un groupe à géométrie variable. Certains se retrouvent autour des colonies, des voyages, de la Môlinette, des concerts. Il y a certains piliers, dont Amélie, mes filles, ma femme, certains amis de longue date, des amis de St Jean. Si on me demande combien il y a des membres dans l'association, j'en vois au moins 100, de différents horizons.

Des entreprises me soutiennent également (Beaudoin paysage, les Laboratoire Rochex, la Mairie de Saint Jean).

Mon gros projet dans les années à venir, c'est un gîte d'accueil à Ouagadougou. Il y a des jeunes qui viennent rejoindre la ville pour trouver du boulot. Ils n'en trouvent pas et se retrouvent dans la rue.

Je vais demander à 12 entreprises de sponsoriser un mois de fonctionnement du gîte. Ceci représente environ 250 € par mois pour payer le salaire de l'animatrice, le loyer du local, la nourriture.

Merci à Gilles pour cet interview fleuve mené le 14 novembre autour d'un café. Quand vous lirez ce texte, la fête prévue pour les 30 ans d'Oxalis (20 novembre 2021 à Peillonex) sera passée. N'oubliez pas: Oxalis sort 4 cd avec des musiques originales, des nouveaux arrangements d'anciens morceaux mythiques.

Bravo à Oxalis. Nous te souhaitons encore un bel anniversaire ainsi qu'un avenir radieux, et une aussi grosse valise de projets que par le passé.

Marc Sintès



COLO OXALIS 2021 : WELCOME TO THE BRETAGNE !

Un été magique, comme les autres années, mais cette fois-ci en Bretagne avec des personnes « supers » des 4 coins de la France... tout en supportant le temps breton !



Mercredi 21 juillet, aux Syords à St Jean de Tholome, la colo commence. Les tholoméens se rejoignent puis direction Lyon pour retrouver notre team des sudistes. Nous sommes tous sous le coup de l'émotion et très heureux d'être à nouveau réunis. Cependant, un long voyage nous attend.

COMMENT ÊTES-VOUS ALLÉS EN BRETAGNE ?

Depuis Lyon, tous ensemble nous avons pris un train jusqu'à Paris. Le temps était chaud et le trajet long mais sous le coup de l'excitation nous y sommes arrivés tout naturellement. Malheureusement arrivé à Paris le temps était trop serré pour notre correspondance... Nous avons raté le train qui devait nous amener à Brest. Nos monos formidables ont réussi à trouver une solution pour rejoindre Brest tard le soir. Après toutes ces péripéties, nous retrouvons enfin les fameux bretons. L'équipe est au complet.

QUEL EST LE PROGRAMME DE LA COLO ?

Nous découvrons Brest, ses musées et ses paysages. Après Brest, nous nous installons dans un camping avec une météo horrible. Nous avons peu dormi de la nuit, c'était un vrai temps breton. Le lendemain très tôt le matin, nous partons pour la petite île de Molène de 157 habitants pour un jour et une nuit, c'était très sympa. Après Molène, direction l'île d'Ouessant, un des plus beaux endroits avec des paysages magnifiques et la puissance de l'océan. Nous l'avons parcourue à vélo et nous sommes aussi allés en bateau découvrir un phare.

Que de plaisir ! Et surtout c'est à Ouessant que le fameux jeu des colos Oxalis « LE GRAND TOY » commence. Ce jeu consiste à se mesurer à plusieurs équipes lors de différentes épreuves, des défis pas comme les autres que seule Oxalis est capable d'inventer (tendre une corde dans l'océan, un concours de cuisine ou jeux musicaux, etc...). Le Grand Toy se termine par un jeu de piste dans Concarneau. On commence à approcher de la fin de la colo mais sans trop y penser, nous voulons profiter encore un maximum.

Dernière soirée à Concarneau le 30 juillet 2021, nous mangeons des crêpes bretonnes en admirant un magnifique coucher de soleil et en rigolant tous ensemble. Le lendemain réveil à 5h30 pour rentrer direction Lyon. Pendant le trajet, les groupes se séparent pour retourner dans leurs régions : Les adieux font mal.



Merci Gilou, Ludo et David pour cette colo encore pleine de souvenirs inoubliables.

A l'année prochaine !

Dulce Sintes

✉ oxalis-nature@wanadoo.fr

🌐 www.oxalis-nature.com



ÉTAT CIVIL (depuis le 1^{er} janvier 2021)

NAISSANCES

GOMES Lyana, le 24 mars 2021 à Sallanches
 MEYNET Jill Chloé Linette Anna, le 23 avril 2021 à Contamine-sur-Arve
 ALBERT Élise Océane, le 28 juin 2021 à Contamine-sur-Arve
 BESSON Octavia, le 29 juin 2021 à Contamine-sur-Arve
 DACHICOURT CARME Paul Vital Philippe, le 29 juillet 2021 à Contamine-sur-Arve
 CHATEL Diego Jordan, le 1^{er} août 2021 à Contamine-sur-Arve
 TREGOUËT Colette, le 2 août 2021 à Contamine-sur-Arve
 GIAZZI Adam Izem, le 14 août 2021 à Contamine-sur-Arve
 TABERLET BAUD Colette, le 3 septembre 2021 à Annemasse
 DUCHENE PERNOLLET Jesse Gérard, le 14 septembre 2021 à Contamine-sur-Arve
 JESPIERRE Cosima Isée Marie, le 24 octobre 2021 à Contamine-sur-Arve
 CHAFFARD Alix Louisa Marie, le 29 octobre 2021 à Contamine-sur-Arve
 AMSTUTZ Romy Rose, le 1^{er} novembre 2021 à Contamine-sur-Arve



MARIAGES

SKOUVAKLIS Alexis Sophocle et VOLLE Laurine Nathalie Devy, le 22 juillet 2021
 VOISIN Robin Simon Angelin et BERGOEN Marine Patricia, le 12 août 2021
 LAYAT Régis et GROS Isabelle, le 27 août 2021
 KOWALSKI Matthieu Benoît et RESER Lorraine Raymonde Ginette, le 23 octobre 2021



DÉCÈS

RÉGNIER Jean Claude Alfred, le 6 janvier 2021 à La Tour
 DELON Didier Jean Michel, le 9 janvier 2021 à Contamine-sur-Arve
 HENNEQUIN épouse RIVIERE Sophie Camille Karine, le 12 janvier 2021 à Bron
 VOISIN veuve THOMAS Simone Renée, le 22 janvier 2021 à La Tour
 GROS veuve ALLAMAND Marie Joséphine, le 10 juin 2021 à La Tour
 CHESNOY Bruno Jean François, le 24 juillet 2021 à Saint-Jean-de-Tholome
 DUMAND Roger René, le 11 août 2021 à Saint-Jean-de-Tholome





Mairie

Le conseil municipal se tient le premier mardi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 16 h 00 et les vendredis et samedis de 8 h 30 à 11 h 30.

⌚ Heures d'ouverture de la Mairie :

- Lundi et Mardi : 14 h 00 - 17 h 00
- Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00
- Jeudi : 16 h 00 - 19 h 00
- Vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
- Samedi : sur rendez-vous

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

📍 Adresse

Chef-lieu - 74250 Saint-Jean de Tholome

☎ 04 50 95 10 38 📠 04 50 95 14 46

✉ mairiedestjeandetholome.fr • 🌐 www.tholome.fr

Bibliothèque

⌚ Heures d'ouverture :

- Lundi : 16 h 00 - 18 h 00
- Jeudi : 16 h 00 - 18 h 00
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

🌐 www.bibliotheque.cc4r.fr



Architecte conseil

📍 consultable aux bureaux de la CC4R. Prendre rendez-vous directement auprès de l'accueil de la CC4R.

Assistante Sociale

📍 immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »), à Saint-Jeoire.

⌚ Mardi matin et vendredi matin.

☎ 04 50 35 99 17 - sur rendez-vous.



ADMR du Môle

📍 73, place Germain Sommeiller - 74490 Saint-Jeoire

☎ 04 50 35 99 17

✉ accueil.lemole@fed74admr.org

CC4R - Communauté de Communes des 4 Rivières

📍 Siège : Mairie - 74250 Marcellaz

📍 Bureaux : 28, chemin de la ferme Salliet - 74250 Fillinges

☎ 04 50 31 46 95 📠 04 50 31 68 12

🌐 www.cc4r.fr

Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **0810333074**, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

☎ 04 50 95 71 63

☎ Astreinte eau : 07 88 40 92 24

☎ Astreinte assainissement : 06 77 04 19 50

🌐 www.s-rb.fr

DÉCHETTERIES DES QUATRE RIVIÈRES (SITES DE SAINT-JEOIRE ET FILLINGES)

HIVER

DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 29 FÉVRIER

Lundi	13 h 00 - 16 h 20
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h 00 - 16 h 20
Jeudi	13 h 00 - 16 h 20
Vendredi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 16 h 20*
Samedi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 16 h 20*
Dimanche	Fermée

* Professionnels : accueil interrompu à partir de 15 h 00 le vendredi jusqu'au samedi inclus.

Déchetterie fermée les mardis, dimanches et jours fériés.

ÉTÉ

DU 1^{ER} MARS AU 30 NOVEMBRE

Lundi	13 h 00 - 18 h 50
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h 00 - 18 h 50
Jeudi	13 h 00 - 18 h 50
Vendredi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 18 h 50*
Samedi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 18 h 50*
Dimanche	Fermée



LA BOÎTE À IDÉES N'ATTEND QUE VOUS !

Une inspiration,
une demande, une idée,
la Boîte à idées vous attends
à droite de l'entrée de la mairie.